



# CONFÉRENCE

## Quarantième session

Rome, 3-8 juillet 2017

## Rapport de la soixante et onzième session du Comité des produits (Rome, 4–6 octobre 2016)

### Résumé

Le Comité des produits a tenu sa soixante et onzième session du 4 au 6 octobre 2016. La session a été précédée d'une Réunion ministérielle placée sous le thème «Tendances à long terme des cours des produits et conséquences pour le développement agricole durable». Le Comité souhaite porter à l'attention du Conseil et de la Conférence les résultats de ses travaux ainsi que ses recommandations concernant les points suivants:

- 1) Résumé du Président sur la Réunion ministérielle sur le thème «Tendances à long terme des cours des produits et conséquences pour le développement agricole durable»
- 2) Marchés mondiaux des produits agricoles: situation et perspectives
- 3) Questions relatives aux politiques et à la réglementation
- 4) Questions relatives au Programme
- 5) Questions relatives à la gouvernance

### Questions portées à l'attention du Conseil

- *Résumé du Président sur la Réunion ministérielle sur le thème «Tendances à long terme des cours des produits et conséquences pour le développement agricole durable»* (paragraphe 7 et 8 et Annexe B)
- *Situation et perspectives à court terme des marchés des produits* (paragraphe 9, 10, 11 et 12)
- *Perspectives à moyen terme – Évolution et questions nouvelles* (paragraphe 13 et 14)
- *La situation des marchés des produits agricoles 2015-2016 – Commerce et sécurité alimentaire* (paragraphe 16, 17, 18 et 19)
- *Informations actualisées sur les négociations agricoles menées sous l'égide de l'OMC et les accords commerciaux régionaux* (paragraphe 21)
- *Année internationale des légumineuses* (paragraphe 22 c)
- *Stratégie de la FAO dans le domaine du changement climatique et rôle du commerce* (paragraphe 25, 26, 27, 28 et 29)

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).



mr950

- *Programme de travail de la FAO dans le domaine du commerce et des marchés au titre du Cadre stratégique révisé* (paragraphe 37 et 38)
- *Examen du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents* (paragraphe 39 a) et 41)
- *Programme de travail pluriannuel du Comité des produits* (paragraphe 44)

### **Questions portées à l'attention de la Conférence**

- *Résumé du Président sur la Réunion ministérielle sur le thème «Tendances à long terme des cours des produits et conséquences pour le développement agricole durable»* (paragraphe 7 et 8 et Annexe B)
- *Situation et perspectives à court terme des marchés des produits* (paragraphe 11 et 12)
- *Perspectives à moyen terme – Évolution et questions nouvelles* (paragraphe 14)
- *La situation des marchés des produits agricoles 2015-2016 – Commerce et sécurité alimentaire* (paragraphe 16, 17, 18 et 19)
- *Informations actualisées sur les négociations agricoles menées sous l'égide de l'OMC et les accords commerciaux régionaux* (paragraphe 21)
- *Année internationale des légumineuses* (paragraphe 22 a) et 22 b))
- *Stratégie de la FAO dans le domaine du changement climatique et rôle du commerce* (paragraphe 24)
- *Examen du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents* (paragraphe 30 b), 30 c) et 40)
- *Nom du Comité des produits* (paragraphe 42)

### **Suite que le Conseil et la Conférence sont invités à donner**

Le Conseil et la Conférence sont invités à:

- Adopter le rapport de la soixante et onzième session du Comité des produits

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

M. Boubaker Ben-Belhassen  
Secrétaire du Comité des produits  
Courriel: boubaker.benbelhassen@fao.org

## I. Introduction

1. Le Comité des produits s'est réuni du 4 au 6 octobre 2016 au Siège de la FAO, à Rome, pour sa soixante et onzième session. Cent pays, parmi les 110 que compte le Comité pour l'exercice biennal 2016-2017, ont participé à la session. Douze États Membres de l'Organisation, le Saint-Siège, une organisation du système des Nations Unies, deux institutions spécialisées, cinq organisations gouvernementales internationales et deux organisations non gouvernementales étaient présents en qualité d'observateur. Huit ministres du commerce, cinq ministres de l'agriculture et quatre vice-ministres du commerce et de l'agriculture étaient également présents à la session. La liste des pays et des organisations représentés à la session (CCP 16/INF/3) peut être consultée en ligne (<http://www.fao.org/about/meetings/commodity-problems/ccp71/fr/>).
2. Le Bureau, composé de Mme Maria Laura da Rocha, Ambassadrice du Brésil, à la présidence, de l'Australie, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, du Gabon, de la Jordanie et de la Malaisie, a continué à exercer ses fonctions jusqu'à l'élection du nouveau Bureau, à la fin de la session.
3. Le Comité a été informé que l'Union européenne participait aux travaux en vertu des dispositions des paragraphes 8 et 9 de l'article II de l'Acte constitutif de la FAO.
4. Le Comité a nommé un Comité de rédaction composé des pays suivants: Afghanistan, Argentine, Canada, Chine, Guinée équatoriale, Indonésie, Jordanie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Philippines, République slovaque (Présidence), Roumanie et Zimbabwe.
5. Le Comité a adopté l'ordre du jour et le calendrier de la session. L'ordre du jour est reproduit à l'Annexe A. La liste des documents figure à l'Annexe B.

## II. Allocution du Directeur général

6. Le Directeur général adjoint (Coordonnateur, Ressources naturelles) a prononcé une allocution d'ouverture au nom du Directeur général.

## III. Résumé du Président relatif à la Réunion ministérielle

7. Le Comité s'est félicité du résumé du Président relatif à la quatrième Réunion ministérielle sur les tendances à long terme des cours des produits et leurs conséquences pour le développement agricole durable, qui a été présenté par M. Tofail Ahmed, Ministre du commerce de la République populaire du Bangladesh. Ce résumé est reproduit à l'Annexe C du présent rapport.
8. Le Comité a insisté sur l'importance des questions figurant dans le résumé du Président et a demandé instamment à la FAO de leur accorder toute l'attention voulue.

## IV. Marchés mondiaux des produits agricoles - situation et perspectives

### A. Situation et perspectives à court terme des marchés des produits

9. Le Comité a pris note du rapport relatif à la situation et aux perspectives des marchés des principaux produits alimentaires et agricoles.
10. Le Comité a souligné l'importance que revêtent pour la sécurité alimentaire mondiale, les activités de la FAO en matière de suivi et de perspectives des marchés des produits parce qu'elles contribuent notamment à rendre le marché plus transparent et à étayer la prise de décisions.
11. Le Comité a appelé les gouvernements et les autres parties prenantes à redoubler d'efforts afin d'améliorer le suivi et l'évaluation de l'offre et de la demande de produits alimentaires et agricoles et de rendre les résultats publics en temps opportun, en vue d'améliorer la transparence du marché et d'agir de façon coordonnée.

12. Le Comité a encouragé les gouvernements à étudier attentivement les conséquences de toute action susceptible de perturber les marchés des produits et les flux commerciaux et de déclencher une instabilité des prix.

## **B. Perspectives à moyen terme: évolutions et questions nouvelles**

13. Le Comité a pris note avec satisfaction des projections à moyen terme établies conjointement par la FAO et l'OCDE et a reconnu la pertinence et l'utilité de ces activités, qui étayent les considérations de politique générale.

14. Le Comité s'est félicité du partenariat établi entre la FAO et l'OCDE pour l'élaboration de la publication annuelle Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO.

## **V. Questions relatives aux politiques et à la réglementation**

### **A. La situation des marchés des produits agricoles 2015-2016: commerce et sécurité alimentaire**

15. Le Comité a accueilli avec satisfaction l'édition 2015-2016 de *La situation des marchés des produits agricoles* (SOCO) et a pris note des principales conclusions qui s'en dégagent.

16. Le Comité a insisté sur la nécessité de renforcer les capacités humaines et institutionnelles des pays en développement, afin de mieux analyser les incidences des politiques commerciales et des politiques connexes sur les plans de la sécurité alimentaire et de la nutrition et les possibilités offertes par ces politiques dans ces domaines.

17. Le Comité a recommandé qu'une assistance soit fournie aux pays en développement pour faciliter le dialogue sur les politiques, en vue d'améliorer l'alignement et la cohérence entre les stratégies de développement agricole et les cadres et politiques liés au commerce.

18. Le Comité a demandé qu'une assistance soit aussi fournie aux pays en développement afin de les aider à s'engager dans le commerce régional et multilatéral et dans les processus liés au commerce, de sorte que ces processus soient cohérents avec les objectifs des pays en matière de sécurité alimentaire et qu'ils en appuient la réalisation, et qu'ils contribuent à la mise en œuvre du processus multilatéral de l'OMC.

19. Le Comité a décidé d'aligner le cycle d'élaboration de *La situation des marchés des produits agricoles* avec celui du Comité des produits et il a recommandé que le thème choisi fasse l'objet d'un examen approfondi lors de la session du Comité des produits.

### **B. Informations actualisées sur les négociations agricoles menées sous l'égide de l'OMC et les accords commerciaux régionaux**

20. Le Comité a accueilli avec satisfaction les informations actualisées qui lui ont été présentées au sujet des négociations agricoles menées sous l'égide de l'OMC et des accords commerciaux régionaux.

21. Le Comité a pris note du soutien que la FAO apporte à la participation effective des pays aux négociations commerciales et à l'élaboration des politiques commerciales, en fournissant les données factuelles nécessaires, en renforçant les capacités et en offrant des espaces de dialogue, et il a encouragé l'Organisation à poursuivre ses activités dans ce domaine.

## C. Année internationale des légumineuses

22. Le Comité:

- a) a reconnu la contribution des légumineuses à la durabilité, à la sécurité alimentaire, à la santé nutritionnelle, aux avantages environnementaux, à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation aux effets de celui-ci;
- b) a encouragé les gouvernements à saisir l'occasion de l'Année internationale des légumineuses (2016) pour sensibiliser le public aux nombreux bienfaits des légumineuses et pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes appropriés visant à promouvoir la production et la consommation de légumineuses;
- c) a demandé à la FAO, aux Membres et à l'ensemble des parties concernées de poursuivre les activités concernant les légumineuses, y compris la promotion de celles-ci après 2016.

## VI. Questions relatives au Programme

### A. Stratégie de la FAO dans le domaine du changement climatique et rôle du commerce

23. Le Comité s'est félicité du document de travail sur la stratégie de la FAO relative au changement climatique et a approuvé les trois résultantes qui y sont développées. Il a observé que ce document rendait bien compte du rôle qui est celui de la FAO au niveau mondial, au carrefour entre l'alimentation et l'agriculture et les défis posés par le changement climatique.
24. Le Comité a dit attendre que la stratégie permette au Secrétariat d'englober les questions relatives aux marchés des produits et au commerce agricole et de rechercher des synergies entre adaptation au changement climatique et atténuation des effets de celui-ci, tout en stimulant la collaboration entre les pays.
25. Le Comité a noté que le plan d'action lié à la stratégie relative au changement climatique serait incorporé au Cadre stratégique révisé. Les capacités humaines et ressources de la FAO nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie seraient présentées en détail dans le plan d'action qui devait être préparé.
26. Le Comité a souligné qu'il importait que la FAO, en collaboration avec les parties prenantes intéressées, aide les pays qui en feraient la demande à renforcer leurs cadres et processus institutionnels et leurs capacités techniques afin de favoriser, face au changement climatique, une agriculture durable et des approches intersectorielles intégrées, compte tenu notamment de leurs besoins en matière d'adaptation et de leur potentiel en matière d'atténuation tels que définis dans leurs contributions prévues déterminées au niveau national, en application de l'Accord de Paris.
27. Le Comité a considéré qu'il était nécessaire d'effectuer une analyse plus approfondie des interfaces entre le changement climatique, le commerce, les marchés des produits et la sécurité alimentaire.
28. Le Comité a encouragé la FAO à poursuivre sa collaboration avec le Secrétariat de la CCNUCC, l'OMC et d'autres organisations compétentes afin de s'attaquer, de manière objective et dans le cadre de son mandat et de son domaine de compétence, aux lacunes en matière de connaissances et de mettre en évidence la nécessité de disposer de davantage d'évaluations fondées sur des données factuelles et d'évaluations quantitatives au niveau national, notamment en analysant et en quantifiant les incidences sur des produits spécifiques.
29. Le Comité a demandé à la FAO d'être plus attentive à l'intensification des sécheresses dans différentes régions, en particulier en Afrique et au Proche-Orient, et d'aider les Membres à mettre en œuvre une gestion durable des sécheresses, en adoptant des espèces de plantes fourragères et de cultivars résistants aux maladies, aux ravageurs et à la sécheresse.

30. Le Comité a demandé instamment à la FAO de veiller à ce que les documents soient publiés dans les délais afin de laisser aux membres un temps suffisant pour la préparation et la consultation.

**B. Rapport de la Réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (trente-huitième session) et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (quarantième session)**

31. Le Comité a approuvé le rapport de la Réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (trente-huitième session) et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (quarantième session).

**C. Rapport de la vingt-deuxième session du Groupe intergouvernemental sur le thé**

32. Le Comité a approuvé le rapport de la vingt-deuxième session du Groupe intergouvernemental sur le thé.

33. Le Comité a en outre fait remarquer que, comme indiqué dans le rapport de sa soixante-dixième session, les autres groupes intergouvernementaux sur les produits (céréales; riz; graines oléagineuses et matières grasses; viande et produits laitiers; bananes et fruits tropicaux; agrumes) ne devaient se réunir qu'en cas de nécessité et il a invité les pays à formuler une proposition relative à l'accueil du Groupe intergouvernemental sur la banane et les fruits tropicaux.

34. Le Comité a également souligné l'importance des groupes intergouvernementaux sur les produits lors de son examen des points 6.2 et 6.3.

**D. Programme de travail de la FAO dans le domaine du commerce et des marchés au titre du Cadre stratégique révisé**

35. Le Comité a pris note avec satisfaction des résultats obtenus grâce aux activités de la FAO dans le domaine du commerce et des marchés en 2014-2015.

36. Le Comité a pris note des évolutions et des tendances qui ont été cernées comme pouvant avoir une incidence sur les activités futures de la FAO dans le domaine du commerce et des marchés.

37. Le Comité a examiné et approuvé les principales priorités définies pour les futures activités de la FAO dans le domaine du commerce et des marchés (indiquées dans le document CCP 16/7) qui devaient faire l'objet d'une analyse plus approfondie dans l'examen du Cadre stratégique et dans l'élaboration du Plan à moyen terme 2018-2021.

38. En outre, le Comité:

- a) a reconnu que les investissements dans l'agriculture revêtaient une grande importance et qu'il était nécessaire d'examiner les liens entre flux d'investissement, commerce et prix des produits;
- b) a pris note de la nécessité de recueillir systématiquement des informations quantitatives sur les politiques en matière de commerce et que cette activité devait être une priorité de travail dans le cadre du commerce et des marchés.

## VII. Questions relatives à la gouvernance

**A. Examen du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents**

39. Le Comité des produits est convenu que:

- a) Les réunions du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents devaient être organisées à Rome quand la situation l'exigeait.

b) Le Bureau du Comité devait, conformément à l'article premier, paragraphe 4, du Règlement intérieur du Comité, évaluer dans quelle mesure il était, à première vue, justifié de demander la convocation d'une réunion du Sous-Comité, et formuler une recommandation à l'intention du Directeur général, qui prendrait la décision finale. Dans l'affirmative, la réunion devait se tenir dans les meilleurs délais.

c) Le Secrétariat devait être à Rome, au sein de la Division du commerce et des marchés de la FAO, qui accueille déjà le Secrétariat du Comité des produits et les secrétariats des groupes intergouvernementaux.

40. Le Comité a exhorté les donateurs à faire part, dans le cadre du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) de la FAO, de leur intention d'apporter une aide alimentaire dès lors que la décision était prise, notamment à donner des renseignements détaillés sur les produits qui seraient fournis, le mode de don et l'utilisation attendue. En outre, le Comité a appelé instamment les donateurs à communiquer a posteriori des données sur la monétisation de l'aide alimentaire en nature, y compris la valeur totale de l'aide alimentaire monétisée et l'utilisation des fonds levés grâce à la monétisation.

41. Le Comité a invité la FAO à collaborer avec le PAM afin de trouver et de mettre en œuvre les moyens les plus efficaces et utiles permettant de continuer à suivre les expéditions d'aide alimentaire et à faire rapport à ce sujet, afin de permettre au SMIAR d'assurer le suivi et l'établissement des rapports nécessaires.

## **B. Nom du Comité des produits**

42. Le Comité des produits a décidé de conserver son nom.

## **C. Programme de travail pluriannuel du Comité des produits - Rapport sur le programme de travail pluriannuel 2012-2016 et projet de programme de travail pluriannuel 2016-2019**

43. Le Comité des produits a pris note du rapport intérimaire sur la mise en œuvre de son Programme de travail pluriannuel 2012-2016.

44. Le Comité a examiné et approuvé le projet de programme de travail pluriannuel 2016-2019, tel que présenté en annexe dans le document portant la cote CCP 16/8 auquel ont été incorporées les révisions convenues par le Comité (le programme de travail pluriannuel révisé est joint au présent rapport à l'Annexe D).

## **VIII. Questions diverses**

### **A. Élection des nouveaux membres du Bureau du Comité des produits**

45. Le Comité a élu par acclamation Président du Comité M. Khaled El Taweel, de la Représentation permanente de l'Égypte.

46. Le Comité a élu par acclamation les six Membres ci-après au Bureau entrant du Comité: Argentine (Amérique latine et Caraïbes), Australie (Pacifique Sud-Ouest), Canada (Amérique du Nord), République du Congo (Afrique), Suède (Europe) et Thaïlande (Asie).

### **B. Organisation de la soixante-douzième session**

47. Le Comité a noté que la soixante-douzième session du Comité des produits aurait lieu à Rome en 2018 et que la date exacte en serait fixée par le Directeur général après consultation du Président du Comité, selon les procédures réglementaires.

## ANNEXE A

### Ordre du jour de la soixante et onzième session du Comité des produits

- 1. Questions d'organisation**
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
  - 1.2 Désignation des membres du Comité de rédaction
- 2. Déclaration du Directeur général**
- 3. Résumé du Président relatif à la Réunion ministérielle**
- 4. Marchés mondiaux des produits agricoles – Situation et perspectives**
  - 4.1 Situation et perspectives à court terme des marchés des produits
  - 4.2 Perspectives à moyen terme – Évolutions et questions nouvelles
- 5. Questions relatives aux politiques et à la réglementation**
  - 5.1 La situation des marchés des produits agricoles (SOCO) 2015-2016 – Commerce et sécurité alimentaire
  - 5.2 Informations actualisées sur les négociations agricoles menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les accords commerciaux régionaux
  - 5.3 Année internationale des légumineuses
- 6. Questions relatives au Programme**
  - 6.1 Stratégie de la FAO dans le domaine du changement climatique et rôle du commerce
  - 6.2 Rapport de la Réunion conjointe de la trente-huitième session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et de la quarantième session du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées
  - 6.3 Rapport de la vingt-deuxième session du Groupe intergouvernemental sur le thé
  - 6.4 Programme de travail de la FAO dans le domaine du commerce et des marchés au titre du Cadre stratégique révisé
- 7. Questions relatives à la gouvernance**
  - 7.1 Examen du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents
  - 7.2 Nom du Comité des produits
  - 7.3 Programme de travail pluriannuel du Comité des produits – Rapport sur le programme de travail pluriannuel 2012-2016 et projet de programme de travail pluriannuel 2016-2019
- 8. Questions diverses**
  - 8.1 Élection des nouveaux membres du Bureau
  - 8.2 Organisation de la soixante-douzième session
  - 8.3 Autres questions
- 9. Adoption du rapport**



## ANNEXE B

### Liste des documents

Cote	Titre
CCP 16/1 Rev. 1	Ordre du jour provisoire annoté
CCP 16/2	Situation et perspectives à court terme des marchés des produits
CCP 16/3	Perspectives à moyen terme: évolutions et questions nouvelles
CCP 16/4	La situation des marchés des produits agricoles 2015-2016: commerce et sécurité alimentaire
CCP 16/5	Le commerce en tant que mécanisme d'adaptation au changement climatique: options
CCP 16/6	Stratégie de la FAO dans le domaine du changement climatique
CCP 16/7	Programme de travail de la FAO dans le domaine du commerce et des marchés au titre du Cadre stratégique révisé
CCP 16/8	Programme de travail pluriannuel du Comité des produits - Rapport sur le programme de travail pluriannuel 2012-2016 et projet de programme de travail pluriannuel 2016-2019
CCP 16/9	Examen du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents
CCP 16/10 en anglais seulement	Nom du Comité des produits

#### Documents d'information

CCP 16/INF/1 Rev. 1	Calendrier provisoire
CCP 16/INF/2 Rev. 1	Liste des documents
CCP 16/INF/3	Liste provisoire des délégués
CCP 16/INF/4	Déclaration relative aux compétences et droits de vote présentée par l'Union européenne et ses États membres
CCP 16/INF/5	Allocution du Directeur général
CCP 16/INF/6	Informations actualisées sur les négociations agricoles menées sous l'égide de l'OMC et les accords commerciaux régionaux
CCP 16/INF/7	Année internationale des légumineuses
CCP 16/INF/8	Rapport de la Réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (trente-huitième session) et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (quarantième session, Bogota, Colombie, 25-27 novembre 2015)
CCP 16/INF/9	Rapport de la vingt-deuxième session du Groupe intergouvernemental sur le thé (Naivasha, Kenya, 25-27 mai 2016)
CCP 16/INF/10	Note conceptuelle de la Réunion ministérielle sur les tendances à long terme des cours des produits et leurs conséquences pour le développement agricole durable (Rome, Italie, 3 octobre 2016)
CCP 16/INF/11	Résumé du Président sur la Réunion ministérielle sur le thème «Tendances à long terme des cours des produits et conséquences pour le développement agricole durable»

## ANNEXE C

### **Quatrième Réunion ministérielle sur le thème «Évolution à long terme des prix des produits et développement agricole durable» - résumé du Président**

**Présenté par M. Tofail Ahmed, Ministre du commerce du Bangladesh**

Madame Maria Helena Semedo, Directrice générale adjointe de la FAO

Madame Maria Laura da Rocha, Présidente du Comité des produits

Mesdames et messieurs les ministres et ambassadeurs

Mesdames et messieurs les délégués et personnalités invitées

Mesdames et messieurs les membres du Secrétariat du Comité des produits

Excellences, Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous communiquer les conclusions de la Réunion ministérielle sur le thème «Évolution à long terme des prix des produits et développement agricole durable», qui s'est tenue hier au Siège de la FAO.

Une vingtaine de ministres et de vice-ministres étaient présents à la Réunion, ainsi que les représentants d'associations, d'organisations internationales et du secteur privé. Nous avons traité de questions importantes, telles que la dépendance à l'égard des produits de base, leur diversification, et l'architecture du commerce alimentaire mondial. Nous avons également abordé le changement climatique et plus particulièrement le rôle du commerce en tant qu'outil d'adaptation. Enfin, nous nous sommes penchés sur la manière dont les politiques, entre autres les politiques commerciales, peuvent permettre d'améliorer la nutrition.

Je tiens à remercier la FAO et son Directeur général, M. Graziano da Silva, d'avoir convoqué la Réunion ministérielle. Pour de nombreux pays, il s'agit d'une plateforme importante car elle favorise les échanges de vues et la mise en commun d'expériences dans le domaine des politiques visant les produits agricoles et le commerce.

La Réunion a été organisée sous forme de tables rondes qui ont servi de cadre à des débats interactifs, avec la participation de ministres de l'agriculture et de ministres du commerce. Je suis personnellement satisfait de cette nouvelle formule. En effet, nos discussions ont été riches et notre dialogue fécond, ce qui laisse bien augurer de l'avenir. L'échange d'informations sur les politiques poursuivies dans nos pays respectifs afin de résoudre des questions qui revêtent une importance cruciale nous a été d'une grande utilité.

Hier, un certain nombre de points importants sont ressortis de notre débat. Je vous en livre les éléments saillants.

Le premier point est la dépendance à l'égard des produits de base. Les produits agricoles jouent un rôle important dans la croissance des pays en développement. Les fluctuations des prix des produits peuvent avoir des incidences considérables sur les moyens d'existence des petits exploitants – avec pour effet d'aggraver la pauvreté et l'insécurité alimentaire – mais aussi sur les économies qui sont tributaires des produits de base.

Il a été observé que l'ajout de valeur et la diversification sont des mécanismes essentiels qui permettent aux pays de réduire leur dépendance à l'égard des produits de base, de diversifier leur agriculture et de réduire leur vulnérabilité.

Nous sommes parvenus à la conclusion que la recherche de la valeur ajoutée passe par l'amélioration des infrastructures et le renforcement des capacités, principalement au moyen de partenariats public-privé. Nous avons souligné la nécessité de promouvoir les groupements et les coopératives d'agriculteurs et de privilégier et d'améliorer les compétences des producteurs en matière de gestion et de commercialisation.

Parce qu'elles créent une masse critique et de la valeur ajoutée, et facilitent la commercialisation des produits, les coopératives agricoles sont en mesure de renforcer le pouvoir de négociation des petits agriculteurs sur le marché. Ces atouts, couplés à l'accès au crédit, offrent aux petites exploitations et aux petites entreprises la possibilité de participer aux chaînes de valeur et de réduire leur dépendance à l'égard des produits agricoles de base.

Mon deuxième point a trait au changement climatique. Le changement climatique modifie les conditions dans lesquelles se déroule la production agricole et menace les rendements. Ses effets sont déjà manifestes dans de nombreux pays. Les pays qui éprouveront les plus grandes difficultés face au changement climatique seront ceux où le nombre de petits exploitants est élevé, en raison des pressions accrues exercées sur des ménages qui sont déjà vulnérables.

Nous avons noté qu'une croissance durable de la productivité était essentielle pour faire face à l'augmentation de la demande, à la concurrence qu'entraîne la rareté des ressources et au changement climatique. Dans le cadre de politiques et de mesures plus générales, le commerce jouera aussi un rôle important dans l'adaptation au changement climatique.

L'intensification des investissements en faveur de la recherche-développement, l'innovation, et l'adoption plus systématique de pratiques durables chez les petits exploitants ont été citées parmi les politiques à mettre en œuvre en priorité. Les participants ont également souligné qu'il fallait aider les pays à élaborer des politiques qui leur permettent de tirer parti de leurs avantages comparatifs et qui répondent de manière spécifique aux menaces climatiques les concernant.

Mon troisième point porte sur les politiques commerciales. Les intervenants ont souligné l'importance du commerce et des accords commerciaux pour la sécurité alimentaire et fait observer que les échanges commerciaux étaient à même de favoriser la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Il a été noté que la croissance des flux commerciaux était souhaitable pour le développement et la croissance économique. Les mesures qui faussent les marchés, notamment les subventions à l'exportation et les restrictions à l'exportation, entament la confiance à l'égard du système commercial mondial. L'importance des résultats obtenus lors de la Conférence ministérielle de l'OMC, l'année dernière à Nairobi, a été notée.

D'autres améliorations contribueraient à renforcer le système commercial. Le stade de développement agricole étant différent d'un pays à l'autre, il faudrait que les politiques commerciales tiennent compte des besoins spécifiques des pays.

Mon dernier point concerne la nutrition. Lors de nos débats, nous avons observé que les régimes alimentaires étaient à la jonction du commerce et de la nutrition. Nous avons examiné les possibilités qu'offre le commerce à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition, mais nous avons également souligné les risques qu'il présente.

Le commerce contribue à élargir le choix des consommateurs par une offre plus diversifiée d'aliments sains et de bonne qualité. Dans le même temps, l'accès facilité à des aliments moins nutritifs suscite des inquiétudes.

Le commerce a des incidences diverses sur la sous-alimentation et sur l'obésité. Les politiques doivent donc reposer sur une analyse préalable des conditions propres au pays concerné. Il peut être utile de recourir à des principes scientifiques inspirés du Codex, axés sur la qualité et la sécurité sanitaire des aliments.

On peut encore améliorer la coordination au niveau national entre les ministères de tutelle – Agriculture, Santé et Commerce – et faire participer davantage les parties prenantes concernées tout au long du système alimentaire. L'étiquetage des aliments est un parfait exemple du type de mesure qui peut faire le lien entre commerce et nutrition.

Je suis convaincu que le Comité saura tenir compte de tous ces éléments.

Je tiens à remercier M. Graziano da Silva de l'excellente organisation de cette quatrième édition de la Réunion ministérielle sur les produits de base.

Madame la Directrice générale adjointe,

Madame la Présidente du Comité des produits,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une session fructueuse et enrichissante.

## ANNEXE D

### PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL 2016-2019 DU COMITÉ DES PRODUITS

#### I. Objectifs généraux du Comité des produits pour 2016-2019

1. Le Comité des produits examine régulièrement les problèmes liés aux produits ayant une dimension internationale et effectue des enquêtes factuelles et interprétatives de la situation des produits dans le monde, en vue d'orienter une action concertée des États Membres et de l'Organisation. Il donne des avis au Conseil sur l'ensemble du programme de travail de l'Organisation dans le domaine des marchés des produits agricoles, des questions de politiques agricoles et commerciales et des problèmes naissants liés aux marchés et au commerce. Le Comité donne à la Conférence des avis fondés sur les faits et des recommandations concrètes sur des questions de politique et de réglementation, dans les domaines relevant de son mandat.

#### II. Résultats pour 2016-2019

#### III. Stratégie, définition des priorités et planification du budget

2. Résultat:

L'Organisation a une stratégie claire et des priorités, des programmes, des structures organisationnelles et des budgets bien définis s'agissant des questions relevant du mandat et des attributions du Comité.

3. Indicateurs et objectifs:

- une présentation succincte de l'évolution des marchés et des politiques a lieu durant les sessions ordinaires du Comité des produits;
- une analyse de la situation des produits agricoles à l'échelle mondiale (La situation des marchés des produits agricoles 2015-2016) est examinée par le Comité, à sa soixante et onzième session;
- les recommandations formulées au sujet du Cadre stratégique, du Plan à moyen terme (PMT) et du Programme de travail et budget (PTB) sont reprises dans les rapports du Conseil de la FAO.

4. Produit:

Un rapport du Comité contenant des recommandations claires, précises et consensuelles sur la stratégie, les priorités, les programmes et le budget de l'Organisation, qui sont examinées par le Conseil et offrent à ce dernier une base solide sur laquelle fonder ses orientations et ses décisions.

5. Activités:

- examiner la situation actuelle dans les domaines relevant de son mandat, y compris les questions revêtant une importance particulière pour la communauté internationale;
- examiner les décisions et les recommandations émanant d'autres instances régionales et mondiales intéressant les produits ainsi que leurs incidences pour les États Membres et la FAO;
- examiner les décisions et les recommandations émanant d'autres organes directeurs et statutaires et sous-comités de la FAO;
- examiner la mise en œuvre du Programme de travail et budget dans les secteurs qui relèvent de la compétence du Comité;

- formuler des recommandations claires, consensuelles, opportunes, soigneusement élaborées et applicables sur la stratégie, les priorités, les programmes et le budget, au titre du Cadre stratégique révisé, dans les secteurs qui relèvent des produits et du commerce;
- organiser, le cas échéant, des événements dans les domaines relevant du mandat du Comité.

#### **A. Avis sur les questions de politique et de réglementation mondiales**

##### 6. Résultat:

Sur la base des recommandations du Comité et compte tenu des priorités et des spécificités régionales, la FAO, par l'intermédiaire de sa Conférence, donne des avis clairs, pertinents et utiles sur les principales questions de politique et de réglementation se posant aux niveaux mondial et régional et dans les États Membres, dans ses domaines de compétence.

##### 7. Indicateurs et objectifs:

- les États Membres bénéficient des délibérations du Comité, en utilisant ses avis et ses recommandations pour orienter leurs activités et leurs politiques au niveau national;
- des recommandations claires et concrètes sur des questions de politique et de réglementation figurent dans les rapports du Comité;
- des recommandations claires et précises sont faites en temps utile par le Comité à la Conférence en ce qui concerne les questions de politique et de réglementation mondiales dans les secteurs relevant de son mandat;
- des recommandations formulées par le Comité sont reprises dans le cadre d'autres tribunes internationales, en particulier le Forum politique de haut niveau pour le suivi et l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba.

##### 8. Produit:

Des recommandations claires et consensuelles adressées à la Conférence de la FAO sur les cadres, mécanismes et instruments de politique et de réglementation.

##### 9. Activités:

- faire rapport à la Conférence sur les questions de politique et de réglementation mondiales découlant des délibérations du Comité;
- examiner l'état des accords, instruments et processus internationaux pertinents, dans les domaines de compétence du Comité;
- se pencher sur les enjeux, nouveaux et récents, et recommander des politiques et des actions possibles pour les États Membres, la FAO et les autres parties prenantes concernées;
- contribuer à d'autres processus et instruments internationaux, selon qu'il convient.

#### **IV. Planification efficace du travail du Comité des produits**

##### 10. Résultat:

Le Comité des produits travaille avec efficacité et efficience selon une approche axée sur les résultats et où chacun a sa place en se conformant au plan de travail établi et en appliquant des méthodes de travail améliorées.

11. Indicateurs et objectifs:

- les ordres du jour du Comité des produits sont établis en étroite concertation avec les groupes régionaux, sont ciblés et tiennent compte des besoins nouveaux;
- les rapports du Comité sont concis et contiennent des recommandations spécifiques et concrètes; ils sont mis en temps utile à la disposition des États Membres, du Conseil et de la Conférence;
- les documents du Comité sont mis en circulation dans toutes les langues de la FAO quatre semaines avant l'ouverture de la session;
- des activités et des manifestations intersessions sont organisées sur des questions qui relèvent du mandat du Comité et sont d'une importance particulière et opportune pour la communauté internationale.

12. Produits:

- approbation du rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel du Comité des produits pour 2012-2016;
- adoption, en 2016, du Programme de travail pluriannuel du Comité des produits pour 2016-2019.

13. Activités:

- veiller constamment à l'efficacité des dispositions relatives à l'établissement des ordres du jour et à la rédaction du rapport final;
- étudier des moyens d'améliorer la conduite des sessions, faire un meilleur usage du temps à disposition;
- faciliter la coordination avec d'autres Comités techniques de la FAO, selon qu'il convient.

## V. Méthodes de travail

14. Le Comité appuie ses travaux sur l'examen et l'analyse périodiques des tendances mondiales en matière de marchés des produits, de politiques commerciales et des questions connexes dans le domaine de son ressort. Ses méthodes de travail sont les suivantes:

- contacts périodiques et concertation avec le Secrétariat du Comité des produits hébergé au sein de la Division du commerce et des marchés;
- collaboration avec les organes directeurs de la FAO et les organes statutaires pertinents placés sous les auspices de la FAO;
- liaison avec le Comité du Programme sur des questions de stratégie et de priorité et avec le Comité financier sur des questions financières et budgétaires;
- interaction avec d'autres forums internationaux actifs dans les domaines relevant du mandat du Comité, y compris grâce à la participation éventuelle de membres du Bureau à des réunions et à des manifestations internationales;
- activités ordinaires entre les sessions, avec l'aide du Président et du Bureau du Comité et avec le soutien du Secrétariat;
- promotion et facilitation de la participation des organisations d'agriculteurs, de la société civile et du secteur privé, dans la mesure permise par les règles et règlements de l'Organisation;
- promotion de la visibilité du Comité, y compris en rendant ses recommandations et ses activités plus accessibles dans le cadre des processus de suivi et d'examen à l'échelle mondiale.

15. Les points permanents ci-après figureront à l'ordre du jour des sessions du Comité:

- adoption de l'ordre du jour et du calendrier provisoires;
- désignation des membres du Comité de rédaction;

- situation et perspectives du marché des produits à court et moyen termes;
- informations actualisées sur les négociations agricoles menées sous l'égide de l'OMC et les accords commerciaux régionaux;
- rapport sur l'évolution des politiques de commerce agricole émanant des tribunes internationales pertinentes
- rapports des groupes intergouvernementaux sur les produits;
- programme de travail de la FAO dans le domaine du commerce et des marchés;
- programme de travail pluriannuel;
- élection des nouveaux membres du Bureau;
- organisation de la session suivante du Comité;
- adoption du rapport.

16. Des recommandations relatives à des questions spécifiques de l'ordre du jour de la soixante-douzième session du Comité seront mises au point par le Bureau, en consultation avec les groupes régionaux et en tenant dûment compte des décisions pertinentes prises par les autres organes directeurs de la FAO, ainsi que de l'évolution des processus et instruments internationaux pertinents à l'échelle internationale et régionale s'agissant des produits et du commerce agricoles.



## ANNEXE E

### Liste des Membres du Comité

Afghanistan	Éthiopie	Panama
Afrique du Sud	Fédération de Russie	Paraguay
Algérie	Finlande	Pays-Bas
Allemagne	France	Pérou
Angola	Gabon	Philippines
Arabie saoudite	Ghana	Pologne
Argentine	Grèce	Portugal
Arménie	Guatemala	République de Corée
Australie	Guinée	République démocratique du Congo
Autriche	Guinée équatoriale	République dominicaine
Bangladesh	Haïti	République populaire démocratique de Corée
Belgique	Honduras	République-Unie de Tanzanie
Bolivie (État plurinational de)	Hongrie	Roumanie
Bésil	Inde	Royaume-Uni
Bulgarie	Indonésie	Saint-Marin
Burkina Faso	Iran (République islamique d')	Sénégal
Burundi	Iraq	Slovaquie
Cabo Verde	Irlande	Slovénie
Cameroun	Italie	Soudan
Canada	Japon	Sri Lanka
Chili	Jordanie	Suède
Chine	Kenya	Suisse
Chypre	Koweït	Tchad
Colombie	Lesotho	Tchéquie
Congo	Libéria	Thaïlande
Costa Rica	Libye	Togo
Côte d'Ivoire	Lituanie	Tunisie
Croatie	Madagascar	Turquie
Cuba	Malaisie	Ukraine
Danemark	Maroc	Union européenne (Organisation membre)
Égypte	Mexique	Uruguay
El Salvador	Mozambique	Venezuela (République bolivarienne du)
Émirats arabes unis	Namibie	Zambie
Équateur	Nicaragua	Zimbabwe
Érythrée	Nigéria	
Espagne	Nouvelle-Zélande	
Estonie	Ouganda	
États-Unis d'Amérique	Pakistan	